

Rwanda / Royaume-Uni

René Mugenzi sur l'assassinat d'opposants rwandais: « La communauté internationale n'a rien fait » [En octobre 2020 ce Mugenzi est condamné pour escroquerie]

RFI, 8 janvier 2014

Le Rwanda a souvent été soupçonné d'avoir commandité ou exécuté des assassinats ou des tentatives d'assassinat à l'étranger, sur des opposants ou des personnalités critiques. Kigali a toujours démenti. Des sources rwandaises et étrangères avaient affirmé en 2011 qu'un tel complot avait ciblé des exilés au Royaume-Uni. Le Rwandais René Mugenzi l'affirme à son tour sur RFI. Scotland Yard l'avait prévenu par écrit que sa vie pourrait être menacée.

Survivant du génocide et activiste des droits de l'homme, le Rwandais René Mugenzi vit toujours en exil en Angleterre actuellement.

Il y a deux ans et demi, il avait été notifié par écrit par Scotland Yard, la célèbre police londonienne, qu'il existait des informations crédibles faisant état d'une menace à son endroit.

Menace « imminente »

Le 12 mai 2011 dans la soirée, René Mugenzi dit en effet avoir reçu la visite de la police métropolitaine de Londres. Un certain détective James Boyd, qui a pris sa retraite depuis, l'informe que sa vie est en danger.

Dans le document de notification de Scotland Yard, dont RFI s'est procuré une copie, il est stipulé qu'une « source de renseignement fiable a établi que le gouvernement rwandais menaçait (sa) vie de façon imminente ».

Ci-dessous, ledit document (voir aussi la traduction française au bas de cet article).

APPENDIX
'THREATS TO LIFE WARNING NOTICE'

Notice of Threat to Personal Safety

Mr/Mrs/Miss RENE CLAUDEL MUGENZI 13/4/1976

I am in receipt of the following information, which suggests that your personal safety is now in danger.

I stress that I will not under any circumstances disclose to you the identity of the source of this information and whilst I cannot comment on the reliability or otherwise of the source or the content of this information, I have no reason to disbelieve the account as provided. I am not in receipt of any other information in relation to this matter nor do I have any direct involvement in this case.

Reliable intelligence states that the Rwandan Government poses an imminent threat to your life. The threat could come in any form. You should be aware of other high profile cases where action such as this has been conducted in the past. Conventional and unconventional means have been used.

Although The Metropolitan Police Service will take what steps it can to minimise the risk, the Police cannot protect you from this threat on a day-by-day, hour-by-hour basis.

I also stress that the passing of this information by me in no way authorises you to take any action which would place you in contravention of the law (e.g. carrying weapons for defence, assault on others, breaches of public order) and should you be found to be so committing you will be dealt with accordingly.

I therefore suggest that you take such remedial action as you see fit to increase your own safety measures e.g. house burglar alarms, change of daily routines, always walk with an associate, carry a mobile phone, install a domestic CCTV door guard system, increase house security measures e.g. locks and bolts. It may even be that you decide that it is more appropriate for you to leave the area for the foreseeable future. That is a matter for you to decide.

If you wish to provide me with full details of the address at which you will be resident I will ensure that the necessary surveys can be undertaken by police staff to advise you regarding the above safety measures.

I would also ask that you contact the Police regarding any suspicious incidents associated with this threat. (MUGENZI THREAT DEC 99, NON-SUSPECT RESPONSE DATE 02/01/2010)

RENE CLAUDEL MUGENZI acknowledge that at 2.55hrs on 12 MAY 2011 the above notice was read out to me

by James Boyd of the Metropolitan Police Service.

Signed James Boyd

Signed by Officer reading notice to [Signature] Time/Date 22.45 12/5/11

Moyens « conventionnels ou non conventionnels »

Ce que René Mugenzi dit avoir appris par ailleurs, c'est que cette « source de renseignement fiable » brandie par Scotland Yard n'était autre que le MI5.

Ce service de renseignement intérieur aurait découvert en avril 2011 que Kigali projetait d'assassiner certains de ses ressortissants sur le sol britannique.

Aucune précision de ce type n'est visible dans le document de notification, qui stipule toutefois que la menace peut prendre tout type de formes. Le document rappelle surtout qu'il y a déjà eu des précédents, et que des moyens conventionnels ou non conventionnels avaient alors été employés.

Londres ne proteste pas officiellement

La police aurait demandé à René Mugenzi de prendre un certain nombre de mesures de sécurité, que ce dernier dit suivre encore aujourd'hui. Des conseils, rien de plus.

Sur le document figurent aussi des numéros à appeler en cas d'incidents suspects. Ces numéros sont ceux d'un service de Scotland Yard chargé de faire le suivi des personnes dont la vie est menacée.

Le Royaume-Uni, alors considéré comme un proche allié du Rwanda, n'a jamais officiellement protesté ou fait état de ces projets d'assassinats sur son territoire.

« Ce que vous avez fait ne suffit pas »

René Mugenzi met en cause la communauté internationale et la Grande-Bretagne pour leur silence. Selon lui, cette discrétion donne carte blanche à Kigali pour continuer de mener des assassinats à l'étranger.

« Ils ont dit au gouvernement rwandais que ce n'était pas acceptable d'essayer de faire ce genre d'activités sur le sol britannique, assure-t-il, mais malheureusement, ça n'est pas allé plus loin que ça, ils ne voulaient pas trop faire de scandale. »

Et de continuer : « J'ai protesté, j'ai dit : "Ce que vous avez fait pour le Rwanda, ça ne suffit pas." Il faut que la communauté internationale arrête de ne rien dire au Rwanda. »

Version française de la notice

« M. René Claudel Mugenzi - 13 avril 1976 (date de naissance, NDLR)

J'ai reçu l'information suivante, qui indique que votre sécurité personnelle est menacée.

Je précise que sous aucun prétexte je ne dévoilerai la source de cette information, et je ne peux en commenter la fiabilité, ni concernant son origine, ni son contenu. Mais je n'ai pas de raison de ne pas la prendre au sérieux. Je n'ai pas d'autre information concernant cette menace et ne suis aucunement impliqué dans cette affaire.

Une source de renseignement fiable établit que le gouvernement rwandais menace votre vie de façon imminente. Cette menace peut prendre toute forme. Vous devez être avisé que d'autres affaires semblables se sont produites dans le passé. Avec des moyens conventionnels ou non conventionnels.

Bien que les services de police prendront les mesures adéquates, dans la mesure de ses possibilités, la police ne peut pas prendre en charge votre protection au jour le jour, ou heure par heure.

J'insiste aussi sur le fait que vous informer de cette menace par le biais de nos services ne vous autorise pas à agir en dehors de toute voie légale (c'est-à-dire, port d'arme de défense ou d'assaut, ou trouble à l'ordre public). Dans le cas où vous seriez en infraction avec la loi, nous agirions en conséquence.

Je vous suggère donc de parer à toute éventualité en prenant des mesures de sécurité telles que l'installation d'un système d'alarme anti-vol pour votre domicile, changer vos habitudes quotidiennes, ne pas marcher seul, avoir constamment un téléphone portable sur vous, installer une caméra de surveillance à l'entrée de votre domicile, sécuriser votre intérieur avec des serrures et des verrous. Vous pourriez même envisager de vous éloigner sans tarder. C'est à vous de décider.

Si vous voulez bien me donner toute précision sur l'endroit où vous souhaiteriez vous installer, je ferai en sorte que nos équipes de police prennent toutes les mesures nécessaires pour assurer votre sécurité.

Je vous demande également de contacter la police au moindre incident suspect qui pourrait être en relation avec cette menace. »